



1 rue des Hirondelles 27490 Fontaine Heudebourg

TEL : 02.32.62.35.98

E-mail : alefh.fontaine@9business.fr

Site : www.alefh-fontaine-heudebourg.fr



Fiche d'inscription - Vacances de FEVRIER
Du lundi 11 février au vendredi 22 février 2019

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE - CLASSE	
COMMUNE	
ADRESSE E-MAIL	
TEL DOMICILE	
TEL PORTABLE DE LA MERE	
TEL PORTABLE DU PERE	
N° d'allocataire CAF	
Votre N° tranche (varie selon votre quotient)	

Si nous n'avons pas votre feuille d'imposition 2018, veuillez nous la fournir sinon vous êtes automatiquement au quotient maximum.

Quotient familial : Revenu fiscal de référence/nombre de part	Tarif		Tranches
	Journée/repas compris	Demi journée 8h30-13h30 ou 13h30-17h30	
QF inférieur à 4718	5,70 €	2,95 €	1
QF entre 4718 et 6027	6,80 €	4,05 €	2
QF entre 6028 et 7337	7,80 €	5,05 €	3
QF entre 7338 et 8647	8,70 €	5,95 €	4
QF entre 8648 et 9957	9,70 €	6,95 €	5
QF entre 9958 et 11267	10,60 €	7,85 €	6
QF entre 11268 et 12577	11,40 €	8,65 €	7
QF supérieur à 12578	12,50 €	9,75 €	8



Réduction de 0,50 € par jour et par enfant (si inscription de 2 enfants de la même famille à la même période).



Les horaires de fonctionnement sont les suivants:

- 7h30-8h30 : garderie (+ 1,40 €)
- 8h30/9h00 - 17h/17h30 : centre de loisirs
- 17h30-18h30 : garderie (+ 1,40 €)



Inscription sur place. - Cochez les cases.

Semaine 7	Journée	Demi-journée	Semaine 8	Journée	Demi-journée
Lundi 11			Lundi 18		
Mardi 12			Mardi 19		
Mercredi 13			Mercredi 20		
Jeudi 14			Jeudi 21		
Vendredi 15			Vendredi 22		
Total de jours			Total de jours		

Adhésion à l'association année scolaire du 01/09/18 au 31/08/19 :	Déjà Adhérents 0 €	Non adhérent 5 €
Solde antérieur du compte.....		
Nbr jours X prix journée x Nbr enfants.....		
Nbr jours X prix 1/2 journée x Nbr enfants		
Total à payer		
Mode de règlement et numéro de chèque		
Date d'encaissement pour les paiements échelonné	-	-

HORAIRES du secrétariat les lundis et jeudis: 8h30-11h45/13h30-17h15

En cas de places limitées sur des sorties, priorité aux premiers inscrits.
Votre inscription sera définitive qu'à réception du règlement.

Toute modification devra être signalée au plus tard le jeudi 24/01 au soir sinon chaque journée d'absence vous sera facturée pour le bon fonctionnement du centre de loisirs. Merci de votre compréhension.

NOUS CLOTURONS LES INSCRIPTIONS LE JEUDI 24 JANVIER AU SOIR.



Par Le Monde